N°
21

Concevoir les parkings en milieu naturel

Aménagement des sites

1.3 - Le traitement paysager

Cette partie est fondamentale dans la conception.
Elle détermine toute l'originalité et l'intégration de l'aire de stationnement.

Elle ne se résume pas à une opération d'habillage d'un parking, mais consiste à traiter globalement l'espace concerné.

Il faut utiliser les potentialités du site : mouvements du terrain et végétation existante à conserver, qui sont des composantes qui orientent le parti d'aménagement.

Les choix en matière de revêtement de sol, de plantation et d'équipements annexes, font partie du traitement paysager, mais leur caractère très technique nous les ont fait classer dans le chapitre des données techniques.

D'autres paramètres sont également à aborder :

- **l'échelle du volume à traiter**,
- **les accès et les abords**,
- **la forme et la distribution intérieure**.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB